

Pour publication immédiate  
Le 29 mai 2007

## **Deuxième subvention du CVHR à la Nouvelle-Écosse pour promouvoir la conduite hors route responsable**

**Halifax, Nouvelle-Écosse** – Le Conseil canadien des distributeurs de véhicules tout terrain (CVHR) a annoncé que l’ATV Clubs of Nova Scotia (ATVANS) a été approuvée pour une autre subvention de projet de 20 000 \$ pour défrayer la sous-traitance d’un coordinateur du développement de sentiers qui travaillera avec le gouvernement, les clubs de VTT, d’autres intéressés, le public et l’industrie au développement et à l’amélioration de systèmes de sentier en Nouvelle-Écosse et pour aider les clubs à rechercher l’approbation pour le soutien à l’accès aux terres privées/publiques et le développement de sentiers.

Plus tôt en 2007, l’ATVANS a reçu une subvention de 80 000 \$ pour financer un projet de sensibilisation visant les conducteurs novices et expérimentés de la Nouvelle-Écosse. La campagne est surtout menée par des annonces dans les journaux, une information sur Internet et des brochures, et il s’agit d’un projet conjoint entre le CVHR, l’ATVANS et Health Promotion Nova Scotia.

Incluant la subvention pour ATVANS, le CVHR a approuvé cette seconde série de financement au montant de 685 100 \$ en subventions de projet et de soutien pour aider les fédérations provinciales et nationales de conducteurs de motocyclettes hors route et de véhicules tout terrain (VTT) à développer et mettre en oeuvre en 2007 des initiatives environnementales, d’éducation, de formation et de sécurité des conducteurs.

« Jusqu'ici en 2007, plus de 1,5 million de dollars ont été approuvés par les organisations membres du CVHR. Les compagnies qui font partie du CVHR, dont Arctic Cat, BRP (Can-Am), Honda, Kawasaki, KTM, Polaris, Suzuki et Yamaha, reconnaissent et appuient la valeur de cette initiative, qui aidera les clubs de motocyclettes hors route et de VTT à continuer à maintenir des systèmes de sentier facilement accessibles et comportant un affichage convenable afin de promouvoir la conduite sécuritaire et respectueuse de l'environnement, a affirmé Bob Ramsay, président du CVHR. Par l'attribution de ces fonds, le CVHR et les compagnies qui en sont membres font en sorte que les fédérations de conducteurs jouent un rôle de premier plan dans la promotion de l'importance de la sécurité, de l'éducation et de la formation auprès des membres des clubs locaux de VHR et dans la protection de leurs intérêts responsables. »

Le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR), qui s'appelait auparavant le Conseil canadien des distributeurs de véhicules tout terrain (CVTT), a été fondé en 1984 et est une association commerciale nationale à but non lucratif qui représente les intérêts responsables des principaux constructeurs et distributeurs de VTT et de motocyclettes hors route, ainsi que les points de ventes au détail, les distributeurs et les fabricants de produits et de services se rapportant aux VTT et aux motocyclettes hors route.

Renseignements additionnels au [www.cohv.ca](http://www.cohv.ca).

-30-

Personne-ressource :  
Jo-Anne Farquhar  
Directrice des Communications  
Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR)  
Sans frais : 1-877-470-2288  
Toronto : 416-491-4439  
Courriel : [jfarquhar@cohv.ca](mailto:jfarquhar@cohv.ca)